

**GENTLEMEN PAR EQUIPES "NARCISSE PICATTO"-DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019 A JARNY.**

**Règlement de l'épreuve**

**Art 1:** Course réservée aux coureurs licenciés de fédérations FFC, UFOLEP, FSGT, FFCT. La course est ouverte également aux non- licenciés munis d'un certificat médical de moins de 3 mois.

*Tout coureur non licencié, ne présentant pas de certificat médical se verra refuser le départ.*

**Art 2:** La course est ouverte à toutes les catégories à partir de junior.

**Art 3:** Engagement dans l'une de 3 catégories ci-dessous à préciser sur la feuille d'engagement:

|                    |  |
|--------------------|--|
| <b>CATEGORIE 1</b> | Entraîneur(s) d'âge(s) libre(s) avec au moins 2 gentlemen d'âges de plus de 40 ans                   |
| <b>CATEGORIE 2</b> | Equipe dont les 4 coureurs totalisent plus de 200 ans d'âge.   |
| <b>CATEGORIE 3</b> | Equipe mixte composée d'au moins une femme, d'un gentlemen de plus de 40 ans et de deux entraîneurs. |

(\*) Les organisateurs se réservent le droit d'accepter des équipes de 3 coureurs par défaut.

**Art 4:** Les droits d'engagements ( 30€ par équipe) seront réglés par chèque avec l'engagement papier. Aucun dossard ne sera remis si la totalité des droits n'est pas acquittée.

**Art 5:** Aucun engagement sur place ne sera accepté.

**Art 6:** Le braquet junior est libre.

**Art 7:** Le premier départ sera donné à partir de 9h au château de Moncel ( Rue Emile Bouchotte )

**Art 8:** Les départs auront lieu toutes les 3 minutes.

**Art 9:** Chaque équipe pourra être suivie par un véhicule feux de détresse en fonctionnement en laissant une distance d'au moins 15 mètres avec les coureurs. ( Pour information, l'assureur de la FFC ne couvre pas les véhicules suiveurs.)

**Art 10:** Un signaleur sera placé à chaque intersection pour vous indiquer l'itinéraire et vous donner la priorité de passage. Vous devez respecter le code de la route en toutes circonstances.

**Art 11:** Une équipe dépassée ne doit pas "prendre la roue", mais doit laisser au moins 15 mètres avec l'équipe qui la précède.

**Art 12:** En cas d'incident mécanique, le dépannage par le véhicule suiveur est autorisé.

**Art 13:** Dans tous les cas, c'est la réglementation générale de la FFC qui sera appliquée.

**Art 14:** Il y aura possibilité de vestiaires et douches au stade GNEMMI.

**Art 15:** La remise des prix et pot de l'amitié se tiendront à l'espace Rachel Foglia ( Rue Clément Humbert ) après l'arrivée de la dernière équipe.

**Art 16:** Le temps de l'équipe sera pris au passage du troisième coureur.

**Art 17:** Pour les équipes mixtes, au moins une féminine doit franchir la ligne avec son équipe.

**Renseignements et engagements:** Laurent DUCA 7, rue de Paix 57100 Thionville